

dont plus de la moitié étaient des services commerciaux destinés aux entreprises. Entre 1990 et 2005, les exportations de services commerciaux ont augmenté à un taux annuel de 8,7 %. Les exportations canadiennes de services sont plus variées que les exportations de produits. Bien que les États-Unis soient le principal marché des exportations canadiennes de services, 40 % et plus de celles-ci sont exportées vers l'Europe, l'Amérique latine et l'Asie. Les exportations de services vers les marchés émergents, tels que la Chine, l'Inde et le Brésil, sont de plus en plus importantes.

Le Canada souhaite vivement accroître ses exportations de services et ses investissements et, pour ce faire, il compte sur des règles multilatérales juridiquement contraignantes. Ces règles servent à garantir un traitement juste et équitable des exportations canadiennes sur les marchés étrangers. Les négociations sur les services qui sont en cours à l'OMC et la négociation de dispositions sur les services dans les accords de libre-échange bilatéraux et régionaux sont donc importantes pour le Canada parce qu'elles promettent l'ouverture de nouveaux marchés pour les entreprises, les innovations et le savoir-faire du Canada.

Dans le cadre de l'OMC, le Canada se joint à d'autres pays membres pour améliorer l'accès des exportateurs de services aux marchés étrangers et rendre la réglementation plus transparente. Les questions à l'étude dans les négociations comprennent les secteurs présentant un intérêt pour les exportateurs canadiens de services, les obstacles actuels ou éventuels à l'exportation de services par le Canada, l'élargissement de l'accès aux pays qui représentent des marchés clés pour les fournisseurs canadiens de services et l'accès des Canadiens à des services de qualité et à des prix concurrentiels. Le Canada cherche à obtenir un accès accru dans des secteurs présentant des occasions considérables pour les fournisseurs canadiens de services, dont les services professionnels, commerciaux, financiers, informatiques et de télécommunications, de même que les services liés à l'environnement. Le Canada souhaite également la réduction des restrictions à l'entrée temporaire des fournisseurs de services. Pour plus d'information, veuillez consulter le document suivant : http://www.wto.org/english/res_e/booksp_e/special_study_6_e.pdf (questions d'accès aux marchés de services dans le cadre de l'OMC, disponible uniquement en anglais), le site <http://www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac/TS/gats-negotiations-fr.asp>

(objectifs du Canada dans les négociations de l'OMC) ou le site <http://www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac/TS/bilateralregional-fta-fr.asp> (participation du Canada aux négociations bilatérales ou régionales sur l'accès aux marchés des services).

Il est important de signaler que les obstacles au commerce de services ne sont pas toujours évidents ni aussi faciles à décrire que les obstacles au commerce de produits. Les échanges internationaux de services sont plus complexes que ne l'est la circulation internationale des biens. Il est extrêmement difficile, et parfois impossible, de séparer la production des services de leur consommation. Cela signifie qu'en plus des échanges et des activités d'investissement qui ont habituellement lieu entre des pays, il est souvent nécessaire, dans un échange de services, que le fournisseur ou le consommateur se déplace pour qu'il y ait échange. Pour une description des différents types d'échanges de services, voir le document http://www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac/documents/Modes_de_fourniture.pdf.

En outre, la production et la consommation de services font l'objet de diverses interventions de la part des gouvernements, et bon nombre visent principalement des objectifs nationaux non commerciaux, comme la qualité des services ou la protection des consommateurs. La définition de l'accès aux marchés de services doit donc tenir compte d'un large éventail de règlements et de mesures d'intervention qui ne relèvent pas de la politique commerciale au sens propre. Ces règlements et autres mesures peuvent entraver l'accès aux marchés de services. Il est supposé que la réduction ou l'élimination de ces obstacles aura des bienfaits considérables. Pour plus d'information, veuillez consulter le document intitulé « L'ouverture des échanges de services : un élément clé de la croissance économique » (<http://www.oecd.org/dataoecd/37/53/35698442.pdf>).

Les négociateurs canadiens, qui poursuivent leurs efforts au nom des exportateurs canadiens en vue d'ouvrir les marchés de services, de garantir l'accès à ces marchés et de les rendre plus transparents, cherchent à mettre en place un cadre international qui créera d'intéressants débouchés pour les entreprises canadiennes.